Image not found or type unknown

Parents sous tutelle vente d'une maison

Par **Dominique B**, le **28/11/2017** à **15:55**

Bonjour,

Mes parents sont sous tutelle, en maison de retraite, le tuteur est un administrateur judiciaire. Pour faire face aux coûts de la maison de retraite, il devient nécessaire d'envisager la vente de leur maison.

Qui fixe le prix de vente ? moi ?, le tuteur ? ou le juge des tutelles ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés